LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260506-B_2026_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2026-71 du 3 avril 2026

SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi cinq mai à dix-sept heures trente, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-neuf avril deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Fabrice TREHOREL, Gérard DABOUDET, Cyril CONAN, Marcel PICHOT, Isabelle GORE CHAPEL, Hervé MORIN, Virginie LE MOINE, Philippe JOSSE, Aurélie HERVÉ, Sébastien QUINIO, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Damien DEFFONTAINES, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHÉCADE,;

Excusé(e)s : Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Gérard MATHÉCADE, Nicolas TOUDIC, Mickaël LEVEAU, Maryline JAOUEN, Patrice ALLENO ;

Absent(e)s : Jean-Michel DONNE ;

Également présent(e)s : Mickaël DABET, Isabelle ERMEL, Arlette HINGANT, Jean-Yves MOY, Yvon PERRIN, Philippe PRESSE, Jean-Luc BLANCHARD, Odile LE STRAT, Delphine BEUREL, Jean-Luc COLLEU ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

B_2026_18 CESSION LOUDEAC COMMUNAUTE – FOUSSE LAURENT

Parties

Vendeur : Loudéac Communauté Bretagne Centre

Acquéreur : Laurent FOUSSE

Désignation du foncier cédé

Foncier : Maison d'habitation - Commerce COMMUNE : PLEMET (LA FERRIERE)

Parcelle(s) cédée(s) : C 80 – C 81

Superficie parcelle(s) : 720 m² - 370 m²

Zonage PLUi-H : UA

Conditions financières

Propriétaire	Commune	Superficie cédée	Prix de cession net vendeur
Loudéac Communauté	PLEMET	1 090	60 000,00 €

Date de l'avis du pôle d'évaluation domaniale : 24 avril 2026

Valeur vénale proposée par le pôle : 61 000 € pour une superficie de : 1090 m²

Annexé : OUI ☒ NON ☐

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260506-B_2026_18-DE

Plan de situation



Conditions particulières

Sans objet

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

DÉCIDE

1. D'approuver la cession à Monsieur Laurent FOUSSE (ou toute entité qui viendrait à s'y substituer), du foncier communautaire dans les termes et conditions sus-exposés ;
2. D'autoriser le Président de Loudéac communauté – ou son représentant - à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette cession ;
3. De préciser que les frais d'acte et de négociation seront à la charge de l'acquéreur ;
4. De préciser que la recette correspondante sera imputée sur le budget général ;
5. De préciser que la cession patrimoniale sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Exercice :	39	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	33	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	01	
Pour :	34	Loudéac, le 5 mai 2026
Contre :	00	Le Président
Abstention :	00	Xavier HAMON

Le secrétaire de séance
Evelyne GASPAILLARD